

# COMPTE RENDU de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Du 3 MAI 2018

**Présents** : Mrs et Mmes Nathalie BOUCHER, Frédéric DE AZEVEDO, Jean-Philippe DODE, Gérard GUILLET, Laurent PASCAL, Aurélie POIRAUD, Frédéric REYMOND.

**Excusés** : Linda GAUDINO, Audrey PASCAL, Michel ROMÉY, Brigitte VUILLOD.

Secrétaire de séance : Nathalie BOUCHER

La séance est ouverte à 18h30

*Le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 27 février 2018 est approuvé à l'unanimité.*

### **ORDRE DU JOUR :**

#### **1/ Autorisation d'emprunt à taux fixe – budget de l'eau**

**Considérant** le plan de financement du marché de travaux de renforcement et suppression des conduites amiante ciment sur le réseau d'eau potable.

**Considérant** la nécessité de recourir à l'emprunt pour financer une partie de ces travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide de contracter auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre Est, un emprunt d'un montant de 500 000 €, ayant pour objet le financement du marché d'investissement des travaux de renforcement et suppression des conduites amiantes ciment sur le réseau d'eau potable de la commune.

Les caractéristiques financières principales de l'emprunt sont les suivantes :

**Objet : financement d'investissement**

**Montant du capital emprunté : 500 000 €**

**Durée d'amortissement du prêt : 300 mois**

**Périodicité : annuelle**

**Taux d'intérêt : 1.82 %**

**Frais de dossier : 500 €**

**Remboursement anticipé : possible moyennant versement d'une indemnité (2 mois d'intérêts assortis d'une indemnité actuarielle)**

- Autorise le Maire à contracter cet emprunt et à signer tout document y afférent.

#### **2/ Ouverture d'une ligne de trésorerie**

**Considérant** la nécessité de pouvoir procéder à l'ouverture d'une ligne de trésorerie afin de faire face à des besoins momentanés de trésorerie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide de contracter auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre Est, une ligne de trésorerie d'un montant de 200 000 €, destinée à faire face à des besoins momentanés de trésorerie.

Les caractéristiques financières principales de la ligne de trésorerie sont les suivantes :

**Objet : Financement des besoins de trésorerie liés au budget de fonctionnement**  
**Montant du capital emprunté : 200 000 €**  
**Durée d'amortissement du prêt : 12 mois**  
**Taux d'intérêt : moyenne mensuelle de l'E3M + 1.00%**  
**Taux plancher : 1.00%**  
**Commission de réservation : 380 €**  
**Type d'amortissement : capital IN FINE**  
**Périodicité des intérêts : intérêts payables à terme échu chaque trimestre civil**

- Autorise le Maire à contracter cet emprunt et à signer tout document y afférent.

### **3/ Dossiers d'urbanisme en cours**

Le premier adjoint présente les demandes d'autorisation d'urbanisme en cours.

- DP 0383561820003 Demande de déclaration préalable présentée par la société Sweetair concernant la pose de panneaux photovoltaïques sur la maison d'habitation de M. et Mme Galego, place du château Prunier.  
La parcelle étant située dans le périmètre de protection de l'église, la DP a été transmise à l'Architecte des Bâtiments de France. Celui-ci a rendu un avis conforme défavorable. Le Maire étant dans l'obligation de se conformer à cet avis, un arrêté de refus de la déclaration préalable a été pris.

### **4/ Journée des chemins**

Les conseillers municipaux confirment la date du 16 juin pour la journée des chemins, qui chaque année permet, dans un moment de convivialité, d'entretenir une partie des chemins communaux.

Une invitation sera envoyée à tous les habitants.

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

A Saint-André-en-Royans, le 9 mai 2018

Le Maire,  
Frédéric DE AZEVEDO,

